

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 octobre à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 25 septembre 2024.

Présents : Jacques ARNOUX, Agnès BALZER, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Natacha BRENIER, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Christian CHIALE, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Laurence PETINOT-GAGNIERE, Jean-Claude RAFFIN, Erica SANDFORD, Karin THEOLIER, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

Absents : Roland AVENIERE, Patrick BOIS, Stéphane BOYER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI.

Procurations : Patrick BOIS à Jacques ARNOUX
Stéphane BOYER à Maurice BODECHER
François CAMBERLIN à Denise MELOT
Maryvonne ROBIN à François CHEMIN
Christian SACCHI à Jean-Claude RAFFIN

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de votants : 25

Monsieur Thierry THEOLIER a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Conception réalisation de deux espaces VTT

- **Attribution des marchés publics**
- **Demande de financement Région AURA / Dispositif Montagne Eté/Hiver dédié aux Espaces valléens**

Monsieur François CHEMIN, Vice-président et Président de la Commission d'Analyse des Offres, rappelle à l'assemblée le projet de réalisation de deux bike parks en Haute Maurienne Vanoise : une zone de maniabilité et de franchissement sur la commune de Fourneaux et un espace Slopestyle ludique sur Aussois.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme de la CCHMV d'aménagements VTT du territoire de Haute Maurienne Vanoise.

Dans ces conditions, la CCHMV a lancé une consultation dans le cadre d'un marché conception réalisation portant sur les lots suivants :

- **Lot 1** : Bike Park de Fourneaux : Zone de maniabilité et de franchissement
- **Lot 2** : Bike Park la Fortich' Aussois : Espace Slopestyle ludique

La Commission d'Analyse des Offres s'est réunie à deux reprises pour donner un avis sur le choix des attributaires.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,

Vu le programme d'aménagements VTT,

Vu l'exposé de Monsieur le Vice-président,

Vu les propositions d'attribution de la Commission d'Analyse des Offres,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement de cette opération ;
- **Attribue** les marchés de conception réalisation de deux espaces VTT aux sociétés suivantes :
Lot 01 : Groupement Gravier BTP / Bartas architecture pour un montant de 52 890.00 euros TTC ;
Lot 02 : Groupement Bikesolutions / GEECO Génie-écologique pour un montant de 56 820.00 euros TTC ;
- **Autorise** Monsieur le Président, ès-qualités, à signer les marchés publics à venir ;
- **Sollicite** la Région AURA afin de participer, dans le cadre du dispositif Montagne Eté/Hiver dédié aux Espaces valléens, au plan de financement des aménagements à hauteur de 50 % du montant hors taxes, soit sur la base d'une dépense subventionnable de 91 425.00 euros hors taxes ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.

Pour copie conforme, Modane, le 04 octobre 2024.

Le Président
Christian SIMON

